

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 20

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

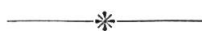
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

qui interviendront. Il va de soi que cette excellente innovation sera favorable aussi à la tenue des cours de perfectionnement : nous pensons même qu'à la condition d'établir une bonne graduation selon la portée de chaque section, le recueil Dessibourg pourra servir ici de manuel d'enseignement du calcul, comme complément des séries Michaud, dont il est, en définitive, une application.

Rien ne s'oppose, du reste, à ce que, après une nouvelle période de quatre ou cinq années, la collection ne se renouvelle et ne s'enrichisse de nouveaux genres de problèmes, à mesure que des progrès se réalisent au point de vue de la tendance pratique que les travaux d'examen doivent poursuivre aussi bien que l'enseignement habituel donné par le corps enseignant.

Quoi qu'il en soit, l'initiative de M. Dessibourg mérite des félicitations et des encouragements. F. BARBEY.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans sa séance du 28 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. le professeur Othmar Moser, à Fribourg, directeur de l'école secondaire professionnelle des garçons de la ville de Fribourg.

— *Examens pédagogiques des recrues.* — La *Feuille officielle* publie le résultat des examens de 1911. Voici l'ordre des arrondissements, d'après la note moyenne :

	1910	1911
IV ^{me} Ville de Fribourg.	6,08	7,29
VII ^{me} Veveyse et cercle de Vaulruz	6,52	6,50
VI ^{me} Glâne	6,81	7,20
I ^{er} Broye et cercle de Cournillens	6,82	7,20
V ^{me} Gruyère, moins le cercle de Vaulruz	6,82	6,74
II ^{me} Lac et écoles réf.	7,07	7,66
IV ^{me} Sarine-campagne et Lac cath.	7,93	7,69
III ^{me} Singine et cercle de Cormondes.	8,02	8,29
Moyenne du canton :	7,09	7,38

Tessin. — Le compte rendu du département de l'Instruction publique donne la liste des écoles et établissements d'instruction du canton.

Il y avait, au Tessin, en 1910, 60 écoles enfantines, 677 écoles élémentaires publiques et 38 privées, 54 écoles ou cours de répétition, 39 écoles secondaires publiques et 6 privées, 2 écoles normales publiques et 2 privées, 1 lycée cantonal, 1 grand et 1 petit séminaires, 3 écoles techniques et gymnasiales publiques et 3 privées, 1 école cantonale

de commerce et 2 écoles de commerce privées, 3 établissements de bienfaisance privées, 1 école professionnelle publique pour jeunes filles et 1 privée. 25 écoles de dessin.

C'est donc, pour une population de 155,000 habitants, un total de 920 établissements d'instruction.

France. — Le 16 octobre, a eu lieu à Paris la rentrée de l'Institut catholique. Le recteur, Mgr Baudrillart, a constaté que cette année les inscrits sont au nombre de 850 étudiants et étudiantes, que le nombre des élèves ecclésiastiques diminue et que le nombre des étudiantes augmente. Cette année, en conséquence, commenceront un cours supérieur de religion pour jeunes filles au-dessus de dix-huit ans, et pour jeunes femmes, et une chronique théâtrale parlée faite dans de telles conditions qu'« aucune Marguerite ne soit obligée de quitter la salle confuse ou marrie ».

« Nous vivons, dit le recteur, dans un temps où l'on prend l'habitude de tout admettre. Nous croyons, nous, qu'à l'heure où la jeune fille va entrer dans la vie, pour exercer les lourdes responsabilités d'épouse et de mère, il vaut mieux chercher ce qui consolidera ses principes chrétiens, ce qui mettra du plomb dans son cerveau, de l'équilibre et de la justesse dans ses idées, que ce qui brille, séduit et distrait. »



AVIS AUX ORGANISTES

La sécheresse de cet été a été préjudiciable à beaucoup d'orgues, soit en Suisse, soit à l'Etranger. L'action de la chaleur artificielle est toutefois plus à craindre encore que celle du soleil, car, dans une église, elle est plus intense et s'exerce la nuit comme le jour. Comme le chauffage a été installé dans bon nombre d'églises de notre canton, nous croyons bien faire en avertissant les organistes du danger que court leur instrument.

Ils y pareront jusqu'à un certain point en plaçant au fond de l'orgue plusieurs vases très larges, remplis d'eau. En s'évaporant, cette eau entretiendra dans l'orgue une humidité ordinairement suffisante pour lutter contre l'action desséchante et préjudiciable de la chaleur. Il serait même avantageux d'arroser copieusement le plancher de l'orgue, surtout sous les soufflets afin de donner de l'humidité à l'intérieur des sommiers. Il faudra, dans ce cas, faire l'opération quand on voudra se servir de l'orgue, ce qu'il serait bon de faire au moins deux fois par semaine. — Ces précautions ne suffiront peut-être pas toujours pour écarter tout dérangement ou tout cornement dans l'orgue, mais souvent elles contribueront à faire éviter aux paroisses des ennuis, des réparations ou des relevages assez coûteux. J. BOVET, *prof.*

